

*Les Jardins ouvriers
de Montbrison*

1908 - 2008

**Village de Forez
Centre social**

**Jardins ouvriers
de Montbrison**

*En hommage
à tous nos prédécesseurs,
les hommes et les femmes
qui depuis 1908
ont soigné avec amour
les légumes et les fleurs
de nos jardins ouvriers.*

(octobre 2008)

Couverture : une vue des jardins ouvriers de la section du Bicêtre

Nos jardins ouvriers

C'est le 3 mai 1908 qu'à Montbrison nos jardins ouvriers ont été créés. Nous avons fêté ce siècle d'existence avec un après-midi "portes ouvertes" dans les jardins des sections du Bicêtre et des Granges.

Le soir, à 19 heures, une messe a été célébrée à l'église Saint-Pierre en l'honneur du *Cercle d'études sociales* de la paroisse de Notre-Dame qui a été à l'origine de la fondation des *Jardins ouvriers* à Montbrison.

Nous avons ainsi eu l'occasion de mesurer le chemin parcouru. Comment les jardins ouvriers ont-ils débuté à Montbrison ? Que représentent-ils aujourd'hui ? Quelles évolutions pour le futur ? Toutes ces questions intéressent notre association et font partie de son histoire.

Depuis leur création, il y a plus d'un siècle, les jardins ouvriers ont un double rôle : procurer aux familles de toutes origines et de tous milieux sociaux une activité de détente et aussi un complément de ressources pour les plus défavorisées.

Malgré l'évolution des conditions sociales et la diversification des modes de loisirs, les jardins ouvriers n'ont rien perdu de leur utilité. Bien au contraire, le développement parfois anarchique des grandes cités, la désertification des zones rurales et l'apparition de nouvelles formes d'exclusion sociale rendent plus que jamais essentiel leur rôle. Ils constituent un lieu d'apprentissage de l'effort, de la persévérance, de la valeur du travail et du respect de l'environnement.

Plus qu'un but en soi, les jardins ouvriers sont un outil pour vivre la solidarité. C'est pourquoi ils doivent s'ouvrir à tous : enfants et jeunes, handicapés, personnes âgées et chômeurs. Avec l'aide des pouvoirs publics, les jardins doivent multiplier les actions de réinsertion. Les *Jardins ouvriers* participent aussi à la formation du goût et à l'éducation pour l'environnement.

Avant tout, c'est un vrai lieu d'échanges. On trouve dans nos jardins un riche mélange de populations avec toutes les générations. Les jardiniers échangent non seulement les plants, mais aussi les paroles et les idées. On plaisante, on se chambre mais on se sent ici comme ailleurs, dans une ambiance conviviale, fraternelle. Il reste l'envie de retrouver sa terre de jardin ouvrier. Il nous faut conserver ce rôle de lien social important et d'insertion.

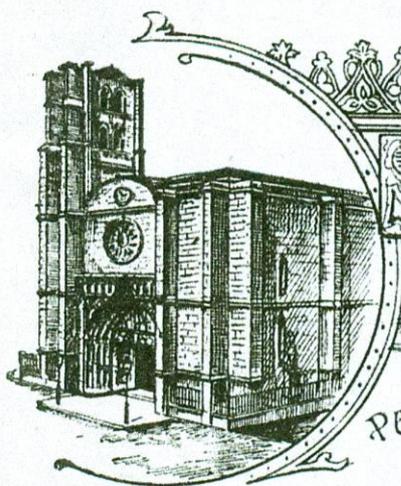
Je voudrais rendre un hommage aux millions de jardiniers anonymes dont le patient labeur a durablement inscrit les jardins ouvriers dans le paysage français. Qu'ils soient unis dans nos remerciements à tous les bénévoles, dirigeants, responsables et animateurs dont la ténacité a fait le mouvement français et européen des jardins ouvriers et familiaux.

Ils ont construit notre passé, nous leur devons notre avenir.

Gérard Laurendon

Président des Jardins ouvriers de Montbrison

DIEU PROTEGE LA FRANCE



SUPPLÉMENT PAROISSIAL
DU CANTON DE MONTBRISON

PARAISANT tous les Dimanches



N° 112

Dimanche 10 Mai 1908

L'Œuvre des Jardins Ouvriers A MONTBRISON

Dimanche soir, 3 Mai, à 6 heures, une intéressante réunion se tenait, chemin de Bellevue.

Dans le vaste terrain loué par le Cercle d'Études, pour l'œuvre des Jardins Ouvriers, dix-neuf familles, réunies autour de jeunes membres du Cercle, tiraient au sort les parcelles mises à leur disposition.

Les lots de cent-quarante mètres chacun font de superbes jardins, bien disposés et abondamment pourvus d'eau, qui fourniront largement aux heureux bénéficiaires les légumes nécessaires à leur ménage.

Aussi il était touchant de voir avec quelle joie chacun de ceux-ci prenait possession du lopin de terre qui lui était échu et déjà tirait les plans et faisait des combinaisons.

Aux sceptiques qui doutaient de l'utilité de cette œuvre pour Montbrison, l'empressement de tant de braves ouvriers à profiter de l'initiative du Cercle d'Études est la meilleure des réponses.

L'Œuvre des Jardins Ouvriers est donc définitivement créée dans notre ville ; espérons que grâce à la générosité bien connue de nos compatriotes elle pourra se développer de plus en plus et étendre ses bienfaits à un plus grand nombre de familles.

Le Cercle d'Études.

Un peu d'histoire :

Cent ans de bonnes récoltes : Les Jardins ouvriers de Montbrison (1908-2008)

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, des chrétiens participant au courant dit du "catholicisme social" entreprennent de lutter concrètement contre la pauvreté dont souffre la classe ouvrière.

Ces catholiques "sociaux" ont le souci d'aider matériellement les indigents tout en respectant leur dignité. Pour cela il faut trouver de nouvelles formes d'assistance qui excluent l'aumône car, selon les mots de l'un d'eux, *l'homme n'est pas fait pour mendier, il est fait pour travailler. Il a le droit de vivre de son travail et par son travail. La charité ne doit pas consister à lui donner le pain de l'aumône mais le pain du travail*¹.

Les Jardins ouvriers

La création des Jardins ouvriers est une réponse, parmi d'autres, à cette double préoccupation. Le mouvement commence vers 1890. Il s'inspire des idées développées par Frédéric Le Play², fondateur de l'économie sociale. Sociologue et économiste, il pense que les problèmes sociaux pourraient être résolus en organisant fortement la société autour de la famille, de la religion et de la propriété. Le patronage est, pour lui, un moyen d'action privilégié.

En 1889, une habitante de Sedan, madame Félicie Hervieu, a l'idée de louer des parcelles de terrain pour les mettre à la disposition des familles indigentes de la ville. Secondée par un comité de dames patronnesses, elle forme une association qui est approuvée en 1891 sous le nom *d'œuvre de la reconstitution de la famille*. Ainsi naissent les premiers Jardins ouvriers³.

Les premiers résultats sont encourageants. La presse parle de l'œuvre nouvelle. Des réalisations du même genre se multiplient dans le pays. Elles sont souvent dues à l'initiative de prêtres ou d'associations charitables : jardins du bureau de bienfaisance de Genech (Nord) en 1892, du chanoine Chapelle à Mende (Lozère), des abbés Fourcy à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) et Garet à Saint-Riquier (Somme) en 1894...

Au même moment, des Jardins ouvriers apparaissent en Belgique avec la fondation, en 1896, de *la Ligue du Coin de terre et du Foyer insaisissables*, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Italie.

¹ Docteur Lancry, "Une visite aux Jardins ouvriers de Sedan" dans la *Démocratie chrétienne*, octobre 1897.

² Frédéric Le Play (1806-1882) : né à La Rivière, près de Honfleur, mort à Paris ; auteur de *La réforme sociale en France*.

³ L'appellation "Jardins ouvriers" n'apparaît qu'en 1892, popularisée par le docteur Lancry.

ŒUVRE des JARDINS OUVRIERS DE MONTBRISON

(Section de la Madeleine)

Fondée par le Cercle Catholique d'Etudes Sociales

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE PREMIER

I. — L'œuvre des Jardins Ouvriers, fondée à Montbrison par le Cercle catholique d'études sociales, a pour but de venir en aide aux familles nombreuses et nécessiteuses.

II. — Le jardin est loué ^{500 m² environ} chaque année à la famille pour la somme de un franc, selon les usages du pays. ^{et frais s'avance}

III. — La jouissance de ce terrain pourra être retirée dans les cas suivants :

1° Lorsqu'il sera prouvé que les motifs allégués pour faire partie de l'œuvre sont faux ou insuffisants.

2° Lorsque la famille concessionnaire aura passé de la gêne à l'aisance.

3° Lorsqu'il y aura manquement grave aux conditions souscrites.

4° En cas de cessation de l'œuvre. ✱

Aucun jardin ne pourra être enlevé au concessionnaire sans un préavis de deux mois.

ARTICLE SECOND

Les jardiniers s'engagent :

I. — A ne pas travailler les dimanches et jours de fête concordataires.

II. — A travailler avec soin le terrain qui leur est remis et à le maintenir en bon état.

III. — A ne rien céder ou sous-louer de leur jardin sans une permission expresse.

IV. — A ne pas employer à la même culture plus d'un tiers du terrain confié.

V. — A veiller à l'entretien des clôtures, et citernes, et à éviter les dégradations de toute nature.

VI. — A n'élever aucune construction sur le jardin sans autorisation préalable.

VII. — A avoir une conduite honnête qui ne puisse jamais porter préjudice au bon renom de l'œuvre.

VIII. — A ne pas pénétrer dans les jardins voisins.

IX. — Les arbres et ~~pièces de~~ ^{le} vignes sont la propriété de l'œuvre ; les jardiniers en ont seulement les fruits. Ils ne pourront les déplacer, ~~ni les tailler~~ ^{ni les tailler} sans permission.

ARTICLE TROISIÈME

Un exemplaire du présent règlement sera remis à chaque bénéficiaire de l'œuvre, qui devra s'engager à en observer fidèlement les conditions.

Imp. Jules MECHIN, Montbrison.

L'un des premiers règlements intérieurs

L'abbé Volpette à Saint-Etienne

A la fin du siècle, le bassin stéphanois subit une crise économique. Un important chômage frappe les mineurs et les passementiers. La gêne et même la misère s'installent dans de nombreuses familles. Le père Volpette, de la Société de Jésus, directeur spirituel au collège Saint-Michel lit l'article du journal *Le Temps* du 4 janvier 1895 consacré aux jardins de Sedan.

Très intéressé par l'action menée par Félicie Hervieu et de son comité de dames, il entreprend aussitôt d'organiser sur le même modèle des Jardins ouvriers à Saint-Etienne. Son œuvre prospère vite. En 1898, les jardins du Père Volpette ont une surface totale de 18 ha. Ils comprennent 410 parcelles qui sont attribuées à 2 460 Stéphanois.

Le jardin ouvrier aide matériellement l'ouvrier. Il occupe sainement ses loisirs, lui rend ses racines rurales. Il l'aide aussi à se détourner du cabaret à une époque où l'alcoolisme fait des ravages. Le père jésuite poursuit d'ailleurs des buts aussi bien moraux que religieux et politiques.

Ne dit-il pas lui-même : *Si cette œuvre pouvait s'étendre... on pourrait sauver ces pauvres mineurs du socialisme et surtout de l'enfer⁴ ? Il veut enserrer toute la ville noire dans une riante ceinture de jardins.*

A Saint-Etienne, le règlement de l'œuvre se réduit à quatre points :

- 1° - *Travailler avec soin le terrain.*
- 2° - *Ne pas travailler le dimanche ni les jours de fête*
- 3° - *Ne rien céder ou sous-louer de son jardin.*
- 4° - *Ne rien faire qui puisse porter gravement atteinte au bon renom de l'œuvre.*

La gestion de l'œuvre, très paternaliste, n'a rien de démocratique. Le Père Volpette assure seul les fonctions de président, trésorier et secrétaire. Mais le fait est que les Jardins ouvriers de Saint-Etienne apportent de nombreux bienfaits. Ils se développent rapidement. On compte un millier de parcelles en 1908. Les réalisations du jésuite stéphanois vont servir de modèle aux Montbrisonnais."

Le Cercle d'études sociales de Montbrison

Montbrison participe au mouvement catholique social. Le début du siècle est marqué par une floraison d'œuvres diverses qui s'en inspire : *P'tits fifres montbrisonnais*, *Association des petits bergers et bouviers*, *Union catholique des cheminots*, patronages et cercles d'études...

Le *Cercle d'études sociales* de la paroisse Notre-Dame comprend une quarantaine de jeunes gens de bonnes familles. Sous la direction d'un vicaire, il organise des conférences où alternent sujets profanes et études religieuses. Le cercle est affilié à la *Fédération des groupes du Sud-Est* dont le journal, *La démocratie du Sud-Est*, deviendra peu après l'influente *Chronique Sociale de France*.

A ce travail de réflexion et de formation, le *Cercle* joint parfois des actions concrètes. En mars 1908, il fonde l'œuvre des *Jardins ouvriers* sur le modèle des jardins stéphanois. La Loire compte déjà, outre ceux de Saint-Etienne, de nombreux Jardins ouvriers, à Chazelles-sur-Lyon, Saint-Chamond, Izieux, Saint-Galmier, Saint-Bonnet-le-Château... Cette année-là, un des dirigeants nationaux des Jardins ouvriers, l'abbé Jules Lemire, député du Nord et président fondateur en 1896 de la *Ligue du Coin de terre et du Foyer*, reçoit un prix de l'Académie des sciences morales pour son œuvre humanitaire.

⁴ Rapport du père Volpette, cité par *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, p. 166, Saint-Etienne 1979.



L'abbé Volpette

L'Œuvre des Jardins ouvriers de Montbrison

Les buts de l'œuvre.

Un article du *supplément paroissial du canton de Montbrison* daté du 15 mars 1908 définit les buts de la nouvelle œuvre. Le rédacteur s'inspire, presque mot à mot, d'une brochure intitulée *Les Jardins ouvriers en France et à l'Etranger*, opuscule publié sous les auspices des *Unions de la Paix Sociale*, organismes fondés en 1872 par Frédéric Le Play.

Il s'agit d'abord de *donner à l'ouvrier gêné par une nombreuse famille ou toute autre cause légitime le moyen de se procurer des légumes ce qui constitue pour son maigre budget une aide précieuse*⁵.

Les promoteurs des Jardins ouvriers espèrent aussi des résultats moraux : *Pour obtenir ces légumes, ces fleurs, ces fruits, il a fallu faire un effort, secouer l'engourdissement qui amène la misère ; l'émulation se produit vite entre voisins ; on veut d'abord avoir des légumes aussi beaux que les autres, puis on veut avoir les plus beaux ; et ce sentiment d'amour-propre dépasse bientôt les petites barrières à claire-voie pour transformer la vie tout entière*⁶.

*C'est aussi un moyen de combattre l'alcoolisme car l'ouvrier qui aime son jardin aura vite fait de désertier le cabaret. Le travail de la terre développe les habitudes d'économie et de prévoyance. Le lien de la famille est resserré...*⁷

Pour les militants du *Cercle*, il faut que les pauvres se sentent un peu propriétaires, même à titre précaire car *le droit de propriété est comme le complément nécessaire de la personnalité. Celui-là seul qui possède un coin de terre a pleinement conscience d'être quelqu'un, c'est-à-dire un être libre, capable de se suffire par lui-même et ne dépendant directement au moins, de personne*⁸. On voit toute la valeur qui est, alors, attachée à la notion de propriété.

⁵ *Bulletin paroissial*, supplément du canton de Montbrison, n° 104 du 15 mars 1908.

⁶ Louis Rivière, *Les Jardins ouvriers...*, Paris 1899.

⁷ *Bulletin paroissial*, supplément du canton de Montbrison, n° 104 du 15 mars 1908.

⁸ *Ibid.*

Les premiers jardins

Le *Cercle* loue un vaste terrain, rue de Bellevue (terrain situé à l'emplacement de l'actuel magasin Casino) et le partage en jardinets qui seront prêtés gratuitement à des familles dans le besoin. Il y a quatre conditions pour obtenir un jardin :

1° - *Etre honnête ;*

2° - *En avoir besoin*

3° - *Ne pas travailler les dimanches et jours de fêtes.*

4° - *Ne rien céder de son jardin sans une permission expresse.*

Dernière précision importante : *Pour les admissions il n'est nullement tenu compte des opinions ou des croyances des candidats...*⁹ Dès l'origine, les *Jardins ouvriers* sont donc ouverts à tous.

Notons qu'en 2008, cent ans après, le règlement de la société conserve trois de ces conditions. Quant à l'obligation du repos dominical, aujourd'hui disparue, elle s'est estompée rapidement, bien avant que les *Jardins ouvriers* deviennent une association sans référence confessionnelle. Pourtant, en pratique, des fortes habitudes ont longtemps subsisté. Tel vieux jardinier, fils lui-même de jardinier, se souvient que, en 1931, lorsque son père avait travaillé au jardin le dimanche, cela entraînait d'interminables discussions à la maison¹⁰.

Le dimanche 3 mai 1908, à *six heures du soir*, on procède au tirage au sort des parcelles : 19 lots de 140 m², *superbes jardins, bien disposés et abondamment pourvus d'eau*¹¹. Le bulletin paroissial s'attendrit devant la satisfaction des futurs jardiniers et de leurs familles :

Il était touchant de voir avec quelle joie chacun prenait possession du lopin de terre qui lui était échu... Pour le Cercle, c'est la meilleure réponse aux sceptiques qui doutaient de l'utilité de cette œuvre.

Le chroniqueur conclut avec un bel optimisme : *L'Œuvre des Jardins ouvriers est donc définitivement créée dans notre ville.* Les décennies qui suivent lui donnent effectivement raison.

Concours horticole et séance de cinématographe

En décembre 1908, après la première récolte, un membre du *Cercle d'études* dit toute sa satisfaction dans la feuille paroissiale :

*Voilà donc une charité bien ordonnée entre les mains de ces braves gens, elle a plus que quadruplé (un jardin loué 10 F a donné pour 40 F de légumes). Et je ne parle pas du plaisir qu'ils ont eu à se trouver ainsi chez eux, à avoir, eux aussi, comme tout bon Montbrisonnais qui se respecte, un petit clos pour passer le dimanche en famille...*¹²

En 1909, les récoltes sont exceptionnellement belles. Les jardiniers ouvriers décident de participer collectivement à l'exposition horticole organisée à Montbrison le 19 septembre. Ils vont confronter le produit de leur jardin à celui des adhérents de la *Société des Jardiniers de*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Rapporté en 1982 par Maurice Durret.

¹¹ *Bulletin paroissial* n° 112, supplément du canton de Montbrison.

¹² *Bulletin paroissial de Notre-Dame* n° 146, supplément du canton de Montbrison, du 27-12-1908.

Montbrison¹³, un groupement de professionnels. Les responsables de l'œuvre espèrent que cette manifestation va les encourager à *mieux faire toujours et toujours aussi à mieux aimer la terre, la bonne terre nourricière qui, si joyeusement, leur donne ses fleurs et ses fruits plantureux*¹⁴. Et ils obtiennent un bon succès : premier prix dans la Section des Amateurs, avec médaille d'argent et prime de 15 F.

Le bulletin paroissial s'enthousiasme : *oignons énormes, carottes monstrueuses, pommes de terre grosses comme des concombres, choux gigantesques, invraisemblables...*¹⁵ C'est la corne d'abondance, le pays de cocagne ou une image du paradis terrestre !

L'année suivante la commission chargée d'administrer les Jardins ouvriers organise un concours entre les jardiniers. *Des récompenses en nature* seront décernées *aux locataires des lots les mieux tenus et les mieux cultivés. Une petite fête intime* réunit ensuite les familles le 2 octobre 1910, à la grande salle des œuvres de Notre-Dame (l'actuel cinéma Rex). Après la distribution des prix, une centaine de personnes écoutent une causerie agrémentée de projections lumineuses sur l'œuvre des Jardins ouvriers. Le phonographe débite quelques morceaux de musique et l'assemblée générale se termine par une projection de cinématographe.

Pour financer l'œuvre, le *Cercle* organise périodiquement des spectacles. Le 28 novembre 1909, salle des oeuvres, on joue "Yvonnik", un épisode de la Terreur en Bretagne, devant une salle archicomble. Le 18 décembre 1910, la compagnie Benoist Mary interprète *Les petits oiseaux* de Labiche et *Le gendarme est sans pitié* de Courteline...

La vie de Jardins ouvriers jusqu'à la Seconde Guerre mondiale

Après la Grande Guerre, l'œuvre des Jardins ouvriers se reconstitue rapidement. En 1919, deux grands terrains situés à Vaure sont loués à la société anonyme des *Anciens Etablissements Chavanne-Brun Frères*. Ils constituent 63 jardins couvrant une surface totale de 13 000 m². En 1929 s'ajoute une nouvelle section. Il y a alors 135 parcelles, soit 3 ha de cultures potagères.

La société des Jardins ouvriers est encore purement une œuvre paroissiale sur laquelle le clergé de Notre-Dame a la haute main. Les abbés Freycinet, Baleyrier, Bourg, le curé Romagny, dirigent le comité de patronage qui comprend peu d'authentiques jardiniers. Le directeur, un prêtre, a le rôle principal bien qu'il y ait aussi un président laïc. Félix Buisson occupe ce poste pendant plus de 40 ans avec, nous semble-t-il, un rôle assez formel.

Directeur et président, un ecclésiastique et un laïc, conduisent une *réunion générale annuelle* qui a lieu dans la maison des œuvres paroissiales. Des consignes, quelques bonnes paroles adressées aux jardiniers, une prière et le paiement de la cotisation constituent l'essentiel de la réunion. Discussions ouvertes et élections ne sont pas de mise. Il ne s'agit nullement d'une assemblée générale. Depuis 1919 les jardins sont loués et non cédés gratuitement aux sociétaires : 10 F par an puis 12 F en 1926, 14 F en 1932, 14 F également en 1940¹⁶.

¹³ Pour l'histoire de la société des jardiniers de Montbrison cf. J. Barou, « La société des jardiniers de Montbrison (1850-2000) », *Village de Forez*, n° 83-84, octobre 2000.

¹⁴ *Bulletin paroissial de Notre-Dame* n° 183, supplément du Canton de Montbrison, du 12-09-1909.

¹⁵ *Bulletin paroissial de Notre-Dame*, n° 185, supplément du canton de Montbrison, du 28-09-1909.

¹⁶ 10 F par an puis, 12 F en 1926, 14 F de 1932 à 1940, 50 F de 1982 à 1986, 80 F puis 100 F de 1992 à 1998, 120 F en 1999 (soit 18.29 €), et en 2008, 20 €.

L'abbé Bourg, vicaire à Notre-Dame est directeur pendant 17 ans jusqu'à son départ en 1941. Son action a été particulièrement appréciée si l'on en croit le rapport de la réunion du 7 février :

*L'année qui vient de s'écouler a été marquée pour notre société par un pénible événement : le départ de Monsieur l'abbé Bourg. Nous aurions voulu pouvoir vous réunir avant son départ pour témoigner publiquement la reconnaissance que nous devons à cet excellent prêtre [...] qui a donné une partie de son temps à l'œuvre des Jardins ouvriers de Montbrison. Sous son habile direction la société a prospéré puisque les années 1940 et 1941, elle s'est accrue de 52 jardins. Ce sont 52 familles montbrisonnaises qui pendant les jours d'épreuves que nous vivons ont pu améliorer leur ordinaire à des conditions avantageuses grâce au zèle de Monsieur l'abbé Bourg. Ce prêtre dont l'apostolat était si grand savait aussi s'intéresser à la vie matérielle des ouvriers de notre cité...*¹⁷

Cette gestion tranquille à la manière d'une œuvre semble donner satisfaction. Elle se prolonge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

La Société des Jardins ouvriers

La défaite et l'Occupation amènent une époque de sévère pénurie, ce qui provoque une nouvelle extension des jardins. En 1940, un nouveau terrain, route de Saint-Etienne, à Moingt, permet de constituer 30 nouveaux jardins. En 1941, de nouvelles parcelles sont formées, route de Boën (19 jardins) et sur le terrain des *Forges et Aciéries de Meudon* (3 jardins). En 1941, il y a 187 jardins répartis en 6 sections et couvrant une superficie totale de 40 975 m² :

Les Jacquins I	8 000 m ²	36 jardins	exploité depuis	1919
Les Jacquins II	5 000 m ²	27 jardins	"	1919
Les Jacquins III	17 000 m ²	72 jardins	"	1929
Route de St-Etienne IV	6 500 m ²	30 jardins	"	1940
Route de Boën V	3 875 m ²	19 jardins	"	1941
Terrains Meudon V bis	600 m ²	3 jardins	"	1941

Les jardins sont loués à l'année à des ouvriers, de préférence aux familles nombreuses et nécessiteuses...L'œuvre *est rattachée nominalement mais non administrativement aux jardins Volpette de Saint-Etienne. Elle a en principe le même règlement intérieur*¹⁸.

Les restrictions font du jardinage une activité très appréciée et vivement encouragée. Ainsi, après une enquête préalable, le journal *Le Nouvelliste* de Lyon attribue une belle prime d'encouragement à la société montbrisonnaise. En janvier 1942, Victor Fournier, correspondant du journal, distribue 2 300 F et 18 plaques émaillées *pour être placées dans leurs jardins ou sur leurs tonnelles par les jardiniers primés*. L'association reçoit un beau diplôme...

¹⁷ Discours prononcé par le président (?) lors de la réunion annuelle du 7 février 1942, archives de l'association.

¹⁸ *Etat des terrains loués par les Jardins ouvriers de Montbrison*, archives de l'association.

Rapport sur les Jardins Ouvriers dans l'agglomération Montbrisonnaise (Montbrison - Moingt - Savignoux) pendant l'année 1941 (octobre 1940 à Juillet 1941)

1°) Montbrison possède une Société de Jardins Ouvriers fondée par le Cercle d'Études Sociales Catholique en 1906. Cette œuvre, modeste à ses débuts, n'a fait que se développer surtout après la guerre de 1914-18

Elle groupe actuellement 187 jardins, répartis en 6 sections, d'inégale importance.

La 1 ^{ère} section	comprend	36 jardins	pour	8000 m ²
La 2 ^{ème}	—	27	—	5000 m ²
La 3 ^{ème}	—	72	—	17000 m ²
La 4 ^{ème}	—	30	—	6500 m ²
La 5 ^{ème}	—	19	—	3875 m ²
La 6 ^{ème}	—	3	—	600 m ²
		<u>187</u>		<u>40975</u>

chaque jardin est de 200 m² environ.

Les terrains sont loués à l'année à des propriétaires particuliers ou à des sociétés industrielles (sections I, II, III, IV)

Les sections V et VI sont fondées sur des terrains administrés par la Société des Forges et Acieries de Montbrison, installée à Montbrison depuis 1939-40.

La société a un règlement intérieur. Elle n'a pas une existence légale. Elle s'est rattachée, en 1940, aux Jardins Volpette de St Etienne pour permettre, vu l'urgence, à ses trois dernières sections de percevoir l'indemnité de 150⁺

La société vit par ses propres moyens. Elle demande une cotisation annuelle de 14 frs maximum en guise de location. Elle perçoit de la Ville de Montbrison une allocation annuelle (actuellement 225⁺)

Entre octobre 1940 et avril 1941 la société s'est donc accrue de 52 jardins.

207

En Avril 1941, La Ligue du Coin de Terre et du Foyer, ayant pu s'établir en zone libre, a fait une propagande sérieuse pour grouper tous les jardins ouvriers isolés et leur permettre de toucher l'allocation de 150^t offerte par le Maréchal à tous ceux qui auraient défriché au moins 200 m² de terrain pour en faire un jardin familial.

Voici les résultats de cette enquête - propagande dans le territoire de Montbrison et les deux communes très proches de Montbrison et qui en constituent pour ainsi dire la banlieue (moins de 3 km)

124 jardins ont été déclarés totalisant - 41.140 m²

Ces jardins sont d'environ 250 m² en moyenne. Ils sont consacrés surtout à la culture des petits légumes, leur surface ne permettant guère la culture ^{en grand} des légumes de conserve proprement dit - (Pommes de terre, haricots en grains, etc.)

Pour ces jardins isolés, chaque jardinier a loué son terrain (piche, pré, vignes, terre inculte) les prix de location sont variables. Quelques-uns ont acheté. Quelques-uns ont trouvé pour un an ou deux gratuitement des emplacements à défricher.

- Observations générales -

1) Graines de semence et Engrais - Dans les sections constituées comme pour les jardins ouvriers, chacun s'est organisé en principe pour se ravitailler lui-même. Les sections constituées ont cependant touché par l'intermédiaire du secours national, mais tardivement, des semences de pommes de terre et de haricots secs. (environ 5 Kgs de pommes de terre et 0 Kg. 500 de haricots par jardin)

2) Contribution des jardins au ravitaillement - En général le jardin familial vient en aide à la famille exploitante pendant la saison de mai à octobre. Il donne surtout des légumes frais pour la consommation immédiate (quelques conserves de haricots verts, petits pois, haricots en grains). L'apport en pommes de terre est minime et permet seulement de renforcer la ration prévue par le ravitaillement général.

Transformation en association selon la loi de 1901

Parallèlement à cet essor, le groupement subit une évolution décisive, au moins dans la forme. Pour se conformer à la loi du 31 octobre 1941 relative aux Jardins ouvriers industriels, ruraux et familiaux, les jardiniers ouvriers montbrisonnais se constituent une association selon la loi de 1901. La *Société des Jardins Ouvriers de Montbrison*, ayant son siège social à la maison des œuvres de Notre-Dame, 9, boulevard Lachèze, est formée après l'assemblée générale du 23 décembre 1941. Elle est déclarée le 27 du même mois.

Le conseil d'administration comprend de 9 membres à 15 membres élus pour 3 années et se renouvelant par tiers au cours d'une assemblée générale annuelle. Ce sont des notables choisis pour leur compétence et leur représentativité : notaire, avocat, comptable, ingénieur agronome, officier... Certains représentent divers organismes. Il y a un conseiller municipal de Montbrison, un délégué du Secours national, un représentant des syndicats agricoles du Sud-Est. Parmi eux deux membres de la *Ligue des familles nombreuses* rappellent l'aspect populaire de l'œuvre même s'ils appartiennent à la petite bourgeoisie. Enfin trois administrateurs sont employés chez Chavanne-Brun, la grande usine de l'agglomération, mais ce ne sont pas de simples ouvriers.

Les statuts, comme pour les sociétés mutualistes, prévoient plusieurs sortes d'adhérents : les membres honoraires et les membres actifs. Les « honoraires » apportent la respectabilité et un peu d'argent. Ils soutiennent et encadrent la nouvelle association qui garde encore, dans la pratique, bien des aspects d'une œuvre.

Une vie associative encore pauvre

En fait, un petit groupe exerce toutes les responsabilités. La gestion est scrupuleuse, particulièrement sur le plan financier, mais la vie associative reste pauvre. Les procès-verbaux des assemblées générales quand ils sont établis sont laconiques.

Il y a, d'ailleurs, dans l'esprit des administrateurs, confusion entre conseil d'administration et assemblée générale. Deux réunions se tiennent chaque année. Au cours de l'automne, les neuf membres du conseil se réunissent, le plus souvent au domicile du président. Ils examinent les comptes et prennent les décisions : montant de la cotisation, attribution des jardins, modification du règlement... Ils cooptent éventuellement de nouveaux membres.

Cette réunion restreinte qui dure un peu plus d'une heure tient lieu d'assemblée générale. Dans les semaines qui suivent les jardiniers sont convoqués à leur réunion annuelle. Cette rencontre à laquelle ils sont tenus d'assister sous peine d'amende se tient à la salle des œuvres de Notre-Dame (le cinéma Rex). Ils paient leurs cotisations et reçoivent des consignes. Il n'est pas question de quelconques votes ou délibérations.

Le conseil d'administration agit toujours comme un comité de patronage. Peu de choses ont changé depuis le temps de l'œuvre des Jardins ouvriers.

Le premier conseil d'administration
de la Société des Jardins ouvriers de Montbrison

Assemblée générale du 23 décembre 1941

Président : M. Félix Buisson, jardinier, délégué départemental de la *Ligue du coin de Terre et du Foyer*, conseiller municipal de la ville de Montbrison, domicilié 10, boulevard Duguet, à Savigneux.

Vice-présidents :

M^e Louis Baisle, notaire, membre de la Ligue des familles nombreuses, domicilié à Montbrison, boulevard Gambetta.

M. Jules Gérard, officier en retraite, subdélégué du Secours National à Montbrison, domicilié route de Saint-Etienne à Moingt.

Secrétaire : M. Georges Massacrier, délégué des syndicats agricoles du Sud-Est, domicilié à Montbrison, 7, rue Notre-Dame.

Trésorier : M. Antoine Robert, comptable aux établissements Chavanne-Brun, membre de la Ligue des familles nombreuses, domicilié 6, rue Puy-de-la-Bâtie à Montbrison.

Membres du conseil d'administration :

M. René Garand, ingénieur aux établissements Chavanne-Brun, domicilié à Estialet, Montbrison ;

M. René Durand, ingénieur agronome, domicilié à Montbrison, 4, rue Martin-Bernard ;

M^e Jacques Prénat, avocat près le tribunal civil de Montbrison, domicilié boulevard Lachèze à Montbrison ;

M. Maurice Demare, employé aux établissements Chavanne-Brun, domicilié à Montbrison, 38, boulevard Lachèze.

Le secrétaire d'Etat au Travail du gouvernement de Vichy agréé la nouvelle société le 14 novembre 1942. Les Jardins ouvriers de Montbrison adhèrent à la *Fédération départementale des Sociétés de Jardins Ouvriers Familiaux de la Loire* et bénéficient d'aides publiques : subventions, bons de semences...

L'après-guerre

Les adhérents sont depuis toujours très variés quant à leurs croyances et convictions. La déconfessionnalisation, officielle depuis 1941, n'est encore que partielle dans les années cinquante. En novembre, on fait célébrer une messe pour les jardiniers défunts. La société garde bien naturellement une certaine fidélité à ses premières racines. Ainsi le 3 mai 2008, le bureau des Jardins ouvriers assiste à un office à Notre-Dame de Montbrison pour fêter le centenaire de la fondation.

Assemblée générale du 23 février 1953

Nouveau conseil d'administration

Président d'honneur : Félix Buisson, jardinier, 10, boulevard Duguet.

Président : Georges Massacrier, directeur de la Mutualité sociale agricole, 14, rue Notre-Dame.

Vice-président : Henri Buisson, avocat, 22, boulevard Chavassieu.

Trésorier : Jean Coiffet, employé de banque, 7, quai des Eaux-Minérales.

Secrétaire : Louis Demore, commis du Trésor, Beauregard.

Membres :

Maurice Demare, employé aux établissements Chavanne-Brun, 38, bd de la Préfecture.

André Joie, secrétaire de mairie, 53, rue Tupinerie.

Jules Gérard, commandant en retraite, route de Saint-Etienne.

Joannès Novert, comptable, impasse de la Commanderie.

1958 : les Jardins ouvriers ont 50 ans

L'assemblée générale de février 1958 marque le cinquantenaire des Jardins ouvriers de Montbrison. Il y a alors 177 jardins. Le bureau est composé de Georges Massacrier, président, M^e Henri Buisson, vice-président, Jean Coiffet, trésorier, Louis Demore, secrétaire. Aucune manifestation spéciale marque le cinquantenaire.

Marguerite Fournier constate dans son compte rendu pour la presse :

Il s'agit d'une société florissante qui a derrière elle tout un passé de générosité et de dévouement. Grâce à la sagesse des administrateurs et l'excellente gestion financière, elle n'a cessé de prospérer, remplissant de plus en plus un rôle éminemment social. Les résultats sont venus dépasser les espérances des fondateurs, ces « jeunes gens » de 1908 qui, un beau soir de mai, distribuèrent les dix-neuf premiers jardins...¹⁹



¹⁹ Marguerite Fournier, article du 9 janvier 1958, presse locale.



Les jardiniers se pressent pour payer leur cotisation dans la salle du Rex

1965 - 1975 : les années difficiles

En 1965, un projet d'intérêt général met gravement en danger les Jardins ouvriers. Il s'agit de la rectification du chemin départemental n° 8, à la sortie nord de la ville. Dans son nouveau tracé la route doit couper les terrains que la Société loue à la *Providence de Rigaud* et à la *Société Immobilière de la Madeleine* et du même coup, entraîner la disparition de 147 parcelles de 200 m² sur les 177 que comptent alors les jardins. Grand émoi chez les jardiniers que dirige le président Georges Massacrier, lettre à Marius Vicard, conseiller général de l'époque... Certains cultivent leur lopin depuis plus de vingt ans ! Le projet se réalise pourtant avec un peu de retard et les surfaces disponibles se réduisent comme peau de chagrin. En 1968, il ne reste plus que 68 jardins et le mouvement semble irréversible dans la proche campagne montbrisonnaise qui se couvre de nouvelles constructions.

De plus, dans les années qui suivent, des tiraillements internes affaiblissent la société. De 1975 à 1984, cinq présidents se succèdent : MM. Pierre Rolle, Etienne Spéry, Antoine Escoffier, Julien Laurent, André Chassagne

Ces difficultés sont dues à la méconnaissance des statuts et à une vie associative trop limitée. Or les temps ont changé. Il s'ensuit une opposition larvée entre le conseil et un certain nombre d'adhérents.

La crise culmine en 1975. Il y a cette année-là deux « réunions de jardiniers » ou « assemblées générales ». Lors de la première, Maurice Durret, chef de file des opposants au conseil en place demande à ce qu'il y ait un vote pour désigner les administrateurs. Le président [Pierre Rolle] refuse en rétorquant :

C'est le conseil d'administration qui doit élire les membres de l'association [le bureau semble-t-il, dans son esprit] et cela a toujours été comme ça depuis sa création en 1906²⁰.

Il indique même que le bureau pourrait dissoudre la société ce qui, évidemment, est impossible. La référence à la fondation des Jardins ouvriers montre qu'il y a encore beaucoup de confusion. Certains administrateurs n'ont pas saisi que les statuts adoptés en 1941 et qui fondent l'association ne sont pas une simple formalité mais doivent être appliqués. Les vieilles habitudes du temps où la société était une œuvre restent vivantes.

Le président et une partie du bureau démissionnent et quittent la séance. Les jardiniers restés sur place continuent l'assemblée générale. Ils acceptent la démission de l'ancien bureau et désignent une commission provisoire pour organiser une nouvelle assemblée. Elle sera chargée d'élire le nouveau conseil d'administration et d'encaisser les cotisations.

Le 6 décembre une nouvelle assemblée générale est présidée par le vice-président Laurent. Des élections à bulletins secrets permettent d'élire un nouveau conseil d'administration. Etienne Spéry devient le nouveau président. La presse locale fait largement état de ces dissensions²¹.

Après une ultime protestation de l'ancien président²², la situation se clarifie.

Conseil d'administration élu à bulletins secrets le 6 décembre 1975

MM. Vignal et Escoffier, (38 voix sur 39 votants)

Laurent, Duron, Chassagneux, Spéry, Ardaillon, Bresciani, Barthélemy (37 voix)

Bureau :

Président : Etienne Spéry

Vice-président : Lucien Laurent

Secrétaire : Escoffier

Trésorier : Louis Duron

Trésorier-adjoint : Henri Ardaillon

Membres : MM. Chassagneux, Vignal, Bresciani, Barthélemy

²⁰ Première assemblée générale de 1975, compte rendu de la presse locale du 25 novembre.

²¹ Articles dans la presse locale :

- 25 novembre 1975, « Conflit à l'association des Jardins ouvriers : les membres du bureau ont démissionné et quitté l'assemblée générale ».
- 27 novembre 1975, « La querelle des jardiniers ouvriers ».
- 11 décembre 1975, « Les jardiniers ont élu un nouveau bureau ».
- 14 décembre 1975, « Après la deuxième assemblée générale ».

²² Communiqué dans la presse locale du 14 décembre 1975.

Aujourd'hui : un important rôle social

Une gestion exemplaire

Bien que pénibles, ces différends ont eu toutefois le mérite de faire franchir une étape à la société. Il s'agit désormais d'une véritable association dans l'esprit de la loi de 1901. Depuis 1976, le fonctionnement des *Jardins ouvriers* est parfaitement démocratique avec un respect scrupuleux des statuts. Les administrateurs sont élus au suffrage secret par l'ensemble des jardiniers. Ceux-ci sont tenus, sous peine d'amende, de participer à l'assemblée générale annuelle. Le règlement intérieur précis, chaque année discuté et amendé, doit être ponctuellement appliqué car la vie en collectivité a ses exigences. Mais les résultats sont là : des jardins parfaitement cultivés, des abris coquets, des allées bien dégagées...

Après une phase de déclin, un redressement s'est opéré à partir de 1980. Des jardins sont encore déplacés à cause de la construction de la caserne des pompiers et l'installation du stade des Jacquins. Mais l'aide de la Ville permet de créer de nouvelles sections : Maupas-Sud (54 jardins avec abri et système d'arrosage), les Granges (76 lots avec cabanes et eau sous pression), Bicêtre (56 jardins aménagés). En 1982, avec les sections de La Providence (26 jardins) et de la route de Saint-Etienne (30 jardins) les jardiniers disposent de 242 parcelles soit plus de 6 ha de terres. Le conseil d'administration comprend alors 11 membres : président : René Chassagne ; vice-président : Henri Ardaillon ; secrétaire : Maurice Durret ; trésorier : Jean-Marie Meunier ; trésorier-adjoint : Jean-Paul Charvolin ; commission de contrôle : Robert Guillot ; membres : Adélio Antunès, Julien Laurent, Joseph Charassin, Paul Colombat, Marcel Merley.

Soulignons le dévouement de tous les administrateurs bénévoles d'hier et d'aujourd'hui. Ils acceptent des tâches parfois ingrates : faire respecter le règlement intérieur, percevoir les cotisations, arbitrer de menus litiges, répartir avec équité les parcelles libres. Il leur faut une bonne dose de patience, de la fermeté et un sens aigu du bien commun.

Le dernier quart de siècle

Au cours des 25 dernières années, l'urbanisation de Montbrison entraîne plusieurs déplacements. Les jardiniers ne souffrent pas trop de ces reclassements grâce à l'action des municipalités successives. Heureusement, toutes ont été aux côtés des jardiniers. Aujourd'hui, ils disposent de 215 parcelles réparties en deux sections d'égale importance : le Bicêtre (102 lots) et les Pures (113 lots). Il y a un projet d'agrandissement à la section du Bicêtre.

En 1994, deux vieux jardiniers, Louis Demore et Maurice Durret reçoivent la médaille de la ville de Montbrison. Juste récompense pour 50 années de bénévolat ! Depuis 1995, une équipe renouvelée dirigée Gérard Laurendon apporte dynamisme et ouverture. Citons des initiatives intéressantes : parrainage d'un jeune par un adulte pour l'entretien d'un jardin, parcelle attribuée aux scolaires (école d'Estiallet), collaboration avec l'ADAPEI... Des activités de loisirs se sont multipliées : concours de boules, participation aux fêtes de la Fourme, sorties... Bref, les Jardins ouvriers se portent bien. Et le président n'a qu'un souhait à formuler : « *Que ça continue longtemps et dans une grande convivialité.* »

Un siècle s'est écoulé depuis l'initiative du Cercle d'études de Notre-Dame. Les Jardins ouvriers ont toujours un grand intérêt. Ils concernent 215 familles (près de mille personnes). Leur importance économique, autrefois essentielle, a décliné. Mais ils jouent un rôle essentiel sur le plan social. L'abri de jardin sert de mini-résidence secondaire même si l'on n'y habite pas vraiment. Les sections sont de véritables aires de loisirs. Parmi les adhérents, on trouve encore des ouvriers chargés de famille, mais aussi des catégories sociales très variées. Une vraie mixité sociale en somme.

Il y a un bon nombre de familles d'origine étrangère. Ces activités horticoles sont un merveilleux facteur d'insertion dans le tissu social montbrisonnais. Portugais, Espagnols, Marocains, Algériens, Tunisiens, Turcs, Bosniaques, Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens... cohabitent fraternellement avec les jardiniers foréziens. Quelle association fait autant pour rapprocher des gens bien différents par l'origine, la culture et le mode de vie ? Les Jardins ouvriers sont un magnifique lieu pour la convivialité. Bravo, les jardiniers ! Cent ans de bonnes récoltes, ça se fête.

Joseph Barou

Les présidents successifs

depuis la constitution en association loi 1901

1941 - 23 décembre :	Félix Buisson
1953 - 23 février :	Georges Massacrier
1972 -1975 :	Louis Demore
1975 -1976 :	Pierre Rolle
1976 -1977 :	Etienne Spéry
1977 -1979 :	Antoine Escoffier
1980 -1982 :	Julien Laurent
1982 -1884 :	René Chassagne.
1984 -1994	Maurice Durret
1994 :	Gérard Laurendon



Conseil d'administration 2007- 2008

Président : **Gérard Laurendon**

Vice-présidents : **Guy Chmara** (section du Bicêtre), **Robert Demeure** (section des Granges)

Trésorier : **Christian Vincent**

Trésorier-adjoint : **André Gardon**

Secrétaire : **Françoise Brossier**

Secrétaire-adjoint : **Jean Brun**

Membres : **Joseph Combe, Jean-Luc Brenier, René Masson, Marc Goyet, Noël Dufour.**

Commissaires aux comptes : **Maurice Seyve** (section du Bicêtre), **Jean Dupin** (section des Granges)



Le conseil d'administration des Jardins ouvriers de Montbrison : de gauche à droite, 1^{er} rang : Noël Dufour, André Gardon, Maurice Seyve, René Masson ; 2^e rang : Françoise Brossier, Gérard Laurendon, Jean Brun, Joseph Combe, Guy Chmara, Christian Vincent, Robert Demeure, Marc Goyet (Jean-Luc Brenier et Jean Dupin étaient absents)

Siège social : **2, bd Gambetta, 42600 MONTBRISON**

Cent ans



Rond-point de Montbrison décoré en l'honneur du centenaire des Jardins ouvriers, initiative de la ville de Montbrison sur une idée de Pierre-Marie Dutreuil. Ce rond-point est proche du lieu où ont été installés les premiers jardins.



Char préparé par les jardiniers pour les fêtes de la Fourme de 1996 pour rappeler le centenaire de la fondation en France des *Jardins ouvriers* par l'abbé Lemire.

Annales

- 1906-1907 : le Cercle d'études sociales de Notre-Dame étudie la possibilité de créer des Jardins ouvriers à Montbrison. Il fonde l'œuvre des Jardins ouvriers dirigée par des prêtres de la paroisse.
- 3 mai 1908 : attribution des 19 premiers jardins, situés rue de Bellevue.
- 10 janvier 1909 : succès de la séance donnée par le Cercle Amical Artistique Lyonnais dans la salle des œuvres au profit des Jardins ouvriers.
- Été 1909 : récoltes exceptionnellement belles.
- Septembre 1909 : participation des ouvriers jardiniers au concours de la Société d'horticulture de Montbrison.
- 1910 : concours entre les jardiniers.
- 1919 : après la Grande Guerre, la société se reconstitue vite. Deux grands terrains à Vaure sont loués à la société Chavanne-Brun.
- 1929 : un nouveau terrain est loué aux établissements Chavanne-Brun.
- 23 décembre 1941 : les Jardins ouvriers de Montbrison se constituent en association loi de 1901. Le premier bureau est formé de : Félix Buisson, président ; Louis Baisle et Jules Gérard, vice-présidents ; Georges Massacrier, secrétaire ; Antoine Robert, trésorier ; René Garand, René Durand, Jacques Prénat, Maurice Demare.
- 1942, l'association adhère à la *Fédération départementale des sociétés de Jardins ouvriers familiaux de la Loire*.
- Janvier 1942, le journal *Le Nouvelliste* attribue une prime d'encouragement aux jardiniers de Montbrison.
- 23 février 1953 : Félix Buisson devient président honoraire, Georges Massacrier, président. Le vice-président est Henri Buisson, le trésorier Jean Coiffet et le secrétaire Louis Demore.
- 30 décembre 1953 : l'assemblée générale désigne une commission pour attribuer les jardins : MM. Joie, Coiffet, Massacrier, Demore et Novert. Des travaux effectués pour alimenter la boutasse de la 3^e section causent des frais importants : la cotisation passe de 150 à 300 F.
- 9 novembre 1954 : Félix Montagne, 8, rue du Palais-de-Justice, remplace au conseil d'administration, Joannès Novert, décédé. Situation financière toujours difficile.
- 1955 : subvention de 20 000 F de la ville de Montbrison et de 20 000 F de la Caisse d'épargne. Amende de 50 F pour les jardiniers qui ne paient pas leur cotisation le jour de la réunion annuelle.
- 1956 : la société dispose de 40 000 F environ grâce à l'aide la Caisse d'épargne de Montbrison.
- 1957 : l'assemblée générale se tient en présence de l'abbé Devin, vicaire de Notre-Dame. L'avoir de la société est de 60 000 F.
- janvier 1958, au Rex, célébration du cinquantenaire de la société.
- 1958 : les finances s'améliorent. L'association a environ 100 000 F de disponibilité.
- 1959 : pour l'année 1960, le prix de la concession des jardins sera de 3 nouveaux francs, le droit d'entrée de 1 nouveau franc.



En sortie aux Baux de Provence (2006)



Les jardiniers en voyage à Cassis (2008)



Le concours de pétanque de 2008



Les pouvoirs publics attentifs au destin des Jardins ouvriers

Assemblée générale 2006

(de gauche à droite : Philippe Weyne, maire de Montbrison, le président Gérard Laurendon et Liliane Faure, conseillère générale)

- 25 novembre 1962 : la société dispose de 2 400 nouveaux francs. La cotisation passe à 5 nouveaux francs.
- 16 décembre 1962 : messe célébrée à 9 h à Notre-Dame à l'intention des jardiniers défunts suivie de la réunion annuelle au Rex pour le paiement des cotisations de 1963.
- 22 novembre 1964 : la société dispose de 2 838,16 F. Le conseil décide de retirer trois jardins après une visite effectuée en automne qui a permis de constater que certains jardins sont *totalemment incultes*.
- 14 novembre 1965 : Célestin Duchez et Marcel Préchonnet deviennent administrateurs.
- 18 janvier 1969 : La création d'une nouvelle route entraîne la disparition de 80 jardins aux Jacquins.
- En 1972 Louis Demore succède à Georges Massacrier comme président.
- De 1975 à 1984, plusieurs présidents se succèdent : Pierre Rolle, Etienne Spéry , Antoine Escoffier, Julien Laurent, René Chassagne.
- 1984 : Maurice Durret devient président.
- En 1989-90 les jardiniers sont surpris d'apprendre qu'ils se trouvent en zone industrielle. Ils craignent une mesure administrative qui les forcerait à céder la place pour l'extension de la zone d'activité des Granges. Les services municipaux leur proposent une implantation à peu de distance dans le quartier des Puelles avec un sursis d'un an avant la transplantation.
- 14 mars 1992, inauguration de la nouvelle section aux Puelles par le docteur Poirieux, maire de Montbrison : 114 parcelles. Le maire exprime sa satisfaction de voir ces jardins si bien tenus. M. Charles Bouniard, adjoint chargé des relations avec l'association des Jardins ouvriers précise que ce changement était définitif, que les jardiniers pouvaient travailler en toute sérénité et qu'ils y étaient installés pour un bon moment.
- 31 décembre 1992 : délai dans lequel la section dite *des Pompiers* est reclassée.
- 1^{er} janvier 1994 : date à laquelle le propriétaire des terrains de Maupas souhaite reprendre son bien. 60 jardins sont menacés. Le président Durret constate : « On ne déplace pas 60 jardins comme un troupeau de moutons. » Charles Bouniard, adjoint au maire de Montbrison rassure les jardiniers : « Nous ne vous laisserons pas à la rue, la ville de Montbrison sera toujours aux côtés des jardiniers. » Extension de la section du Bicêtre grâce à un échange de terrain qui intervient entre les communes de Montbrison et de Savigneux. Les jardiniers de Maupas sont reclassés en décembre 1993.
- 1994 : beaucoup de travail et de soucis causés par l'installation au Bicêtre. La société doit faire de lourds investissements pour la mise en état des parcelles. Les jardiniers espèrent que ce déménagement sera le dernier !
- 3 décembre 1994 : lors de l'assemblée générale, deux jardiniers sont récompensés pour 50 années de présence aux Jardins ouvriers. Louis Demore, président de 1972 à 1975 et Maurice Durret, président sortant, reçoivent la médaille de la ville de Montbrison des mains du docteur Poirieux, sénateur maire et de Charles Bouniard, conseiller général. Un nouveau président est élu : Gérard Laurendon. Maurice Durret devient président d'honneur. Le nouveau conseil d'administration comprend encore : Guy Chmara et Jacques Gros, vice-présidents ; Henri Jourdy, trésorier ; Daniel Fougerouse, trésorier adjoint ; Alain Grousson, secrétaire ; Christian Vincent, secrétaire adjoint ; Henri Bulgheroni, René Chassagne, Robert Lachand, Joanny Roche.
- 1995-1996 : une année riche en manifestations. L'équipe du président Laurendon insiste sur la convivialité : concours de boules, voyage organisé, concours du plus beau jardin... Sur une idée de la municipalité et particulièrement du docteur Benoît Defaux, organisation de parrainages d'un apprenti jardinier par un jardinier confirmé pour permettre à des jeunes de découvrir le jardinage.

- 6 octobre 1996 : réalisation d'un char pour les Journées de la fourme grâce à Rolland Thivillon et son équipe. Ce char commémore le centenaire de la création des Jardins ouvriers par l'abbé Jules Lemire.
- 1997 : les Jardins ouvriers obtiennent une subvention de 2500 F grâce à l'intervention de Charles Bouniard. Ce dernier a représenté la ville de Montbrison auprès des jardiniers pendant 26 années de 1971 à 1997.
- En 1998-1999 de nombreux projets réalisés : dans les 2 sections, délimitation des parcelles par des traverses pour retenir la terre, installation d'un WC à la section du Bicêtre, construction d'un abri aux Granges.
- Décembre 1999 : dégâts importants occasionnés aux abris par la tempête.
- 2000, le jardinier Henri Bulgheroni reçoit la médaille de la ville de Montbrison de Pierre-André Jay , adjoint au maire de Montbrison.
- 2001, Philippe Weyne, conseiller général, permet l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 4 000 F pour réparer les cabanes endommagées.

Création des « Ateliers du jardin » en partenariat avec la ville de Montbrison : docteur Defaux pour la municipalité, M. Massias et M^{me} Riffard pour le centre de loisirs Paul-Cézanne.

Partenariat également avec l'ADAPEI (MM. Junique, directeur adjoint du CAT, et Fifre, éducateur).

Participation des Jardins ouvriers à la commémoration de la loi de 1901 fondant la vie associative en France.

Philippe Weyne, conseiller général et maire de Montbrison, remet la médaille de la ville au président Gérard Laurendon, récompensé pour le dynamisme et l'efficacité de son action en faveur des Jardins ouvriers.

- 2002, inquiétudes à cause de la construction d'une station d'épuration et de locaux techniques au Bicêtre. L'association gardera-t-elle ses jardins ?
- 2006, question du maintien des jardins au Bicêtre. La construction du local des services technique de Savigneux entraîne la disparition de 3 parcelles, d'une soude à déchets et d'une cabane. Un arrangement est trouvé avec la commune de Savigneux. Gestion des problèmes d'arrosage au Bicêtre.
- 2007, partenariat avec l'école d'Estiallet .
- 17 novembre 2007, assemblée générale : préparation du centenaire de l'association. Dernier bureau en place : Gérard Laurendon ; président ; Guy Chmara, vice-président (section du Bicêtre) ; Robert Demeure (section des Granges) ; François Brossier, secrétaire ; Christian Vincent, trésorier ; André Gardon, trésorier-adjoint ; Jean Brun, secrétaire adjoint ; Joseph Combe, Jean-Luc Brenier, René Masson, Joannès Perret, André Gardon, Marc Goyet, Noël Dufour.
- 22 novembre 2008, fête du centenaire des Jardins ouvriers de Montbrison.



Prière d'un jardinier

Travail sans intérêt est de goût insipide,
Tout travail sans aimer ce que l'on fait est vide ;
Mais lorsque je travaille avec cœur au jardin,
C'est comme si je priais : avec mes mains.

Regarde, ô mon dieu, le travail de mes mains.

Bien utiliser le temps gris, clair ou frais,
et bien l'employer sans rien gaspiller,
C'est bien jardiner ; et, seulement après,
Le repas je pourrai, l'âme en paix, grappiller.

Ecoute, ô Seigneur, l'oraison de mes mains.

Jardiner dans l'espoir de la perfection.
Et jardiner encore pour la bonne récolte,
Mais rester soumis au ciel et sans révolte
Lorsque le soleil ne mûrit pas ma moisson.

Agrée, ô mon Dieu, le travail de mes mains.

Semer et récolter sans avoir goût du gain,
Jardiner pour nourrir sa petite famille,
Par amour de la terre et amour des siens,
C'est gloire au créateur dont la terre est la fille.

Exauce, ô Seigneur, l'oraison de mes mains.

Un retraité, membre de la *Ligue du Coin de Terre et du Foyer*

Devenir jardinier

La location d'un jardin va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.
Il y a une liste d'attente de plusieurs mois.

Contacter :

la mairie de Montbrison
ou, par courrier,
M. Gérard Laurendon, président de la *société des Jardins ouvriers*
2, boulevard Gambetta 42600 Montbrison
ou tél. 04-77-58-63-43



Joseph Combe, le doyen du conseil d'administration (été 2008)



Remerciements

à tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'élaboration de ce cahier spécial de *Village de Forez* pour fêter le centenaire de la société des *Jardins ouvriers de Montbrison*.

Les Cahiers de Village de Forez

n° 54, octobre 2008

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Thierry Jacob, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2008

ISSN : 0241-6786

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.